PRÉFET
DE L'OISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction départementale des territoires

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

d'une demande d'autorisation d'exploiter ayant fait l'objet d'une AUTORISATION TACITE dans le cadre du

CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES

En application de l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime

Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 5189

Date de la demande : 05/03/26

Nom du demandeur : GAEC DU MOULIN DE BRESIL

Date d'expiration du délai de 4 mois : 06/07/2026

Commune	Références cadastrales	Superficie	Nom des propriétaires
PASSEL VILLE LARBROYE	ZA 22 ZB 11, 12 B 134, 172, ZB 45 Y 89	00 ha 34 a 20 ca 00 ha 73 a 50 ca 01 ha 25 a 00 ca 00 ha 17 a 72 ca	LEMAIRE Joel et Evelyne DELBECQ Dominique CROQUET Josiane CROQUET Josiane
		02 ha 50 a 42 ca	

L'autorisation tacite peut être contestée dans les deux mois qui suivent sa notification si vous estimez qu'il a été fait une application incorrecte de la réglementation en vigueur, en précisant le point sur lequel porte votre contestation : - par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou hiérarchique adressé au Ministre de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt. L'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif dans les deux mois suivants par un recours contentieux devant le tribunal administratif.

Affiché le 22/09/2026
Le Maire, Philippe Bavillon

MAIRIE DE VILLE (OISE)
Bavillon

1 avenue Victor Hugo
BP 20317 - 60021 BEAUVAIS cedex
téléphone : 03 64 58 16 37
ddt-sea@oise.gouv.fr
www.oise.gouv.fr